

Article 31 du Règlement

jourd'hui, la lutte continue pour obtenir l'égalité économique, sociale et politique.

Au Canada, le gouvernement a choisi de commémorer la Journée internationale de la femme en débattant à la Chambre un budget où le financement des centres pour femmes est réduit de 100 p. 100 et le mécanisme de financement de l'assistance sociale, des garderies et des maisons d'accueil pour femmes battues est quasiment supprimé dans trois provinces de notre pays.

À l'occasion de la Journée internationale de la femme, le gouvernement devrait mettre en application ses engagements internationaux en tant que signataire du traité des Nations Unies, ne pas se contenter d'en parler, mais prendre des mesures pour améliorer la condition de la femme au Canada. Il ne devrait pas nuire aux efforts des femmes pour parvenir à l'égalité dans notre pays et se présenter sous un faux jour au niveau international.

* * *

[Français]

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

M. Jean-Guy Guilbault (Drummond): Monsieur le Président, cette journée du 8 mars, Journée internationale de la femme, nous donne l'occasion d'attirer l'attention sur la situation des femmes, leurs réalisations, leurs préoccupations et leurs aspirations. Mil neuf cent quatre-vingt-dix est une année marquante pour les femmes puisqu'on célèbre le 50^e anniversaire du droit de vote des Québécoises. Le gouvernement a fait de l'accession des femmes à l'égalité une de ses priorités. La Loi concernant l'équité en matière d'emploi, la réforme de la Loi sur le divorce, les programmes d'emplois qui s'adressent exclusivement aux femmes ne sont que quelques exemples des nombreuses initiatives, des mesures qui ont été prises pour améliorer le sort des femmes au Canada.

La Journée internationale de la femme se doit aussi d'être un moment de réflexion quant au travail qu'il reste à accomplir afin d'en arriver à l'égalité dans tous les domaines et afin d'éliminer la discrimination qui subsiste encore.

* * *

[Traduction]

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Mme Christine Stewart (Northumberland): Monsieur le Président, en ce jour désigné comme la Journée internationale de la femme, d'innombrables questions restent à résoudre. Mais je voudrais saisir cette occasion pour parler de la violence faite aux femmes.

Les femmes, qui représentent la moitié de la population mondiale et travaillent les deux tiers des heures travaillées à l'échelle mondiale, constituent le groupe le plus nombreux de pauvres et d'exploités dans le monde. Elles sont manifestement sous-évaluées du point de vue économique et social et souvent en tant qu'êtres humains.

La violence contre les femmes, qui comprend les voies de fait, la mutilation, le meurtre, l'infanticide, le viol et la négligence criminelle, est peut-être la question des droits de la personne la plus répandue, mais la moins reconnue dans le monde. C'est aussi un grave problème de santé qui prive les femmes de leur bien-être physique et émotif, lequel est très important si l'on veut faire les progrès tant souhaités au niveau de l'humanité, notamment dans le tiers monde. De nombreuses études ont montré que le sentiment d'identité des femmes a beaucoup à voir avec la diminution de la mortalité infantile et l'espacement des grossesses.

• (1410)

La violence contre les femmes sous-tend toutes les cultures et tous les groupes socio-économiques. Au Canada, au moins une femme sur huit, soit jusqu'à un million de Canadiennes par an, sont maltraitées par les hommes avec qui elles vivent. Pourtant, le gouvernement conservateur ne réduit pas seulement les programmes de promotion de la femme, mais il supprime quelque 80 centres qui viennent en aide et fournissent des renseignements aux femmes battues et victimes d'agression sexuelle ainsi qu'à celles qui n'ont pas d'emploi, qui sont analphabètes ou qui sont sans-abri.

Les femmes sont victimes de violence à cause de leur sexe et ce fait demeure un obstacle majeur au progrès humain. En coûts humains seulement, la violence contre les femmes doit retenir l'attention du monde et faire l'objet de mesures internationales, mais cette question n'a jamais été soulevée, encore moins abordée, à ce niveau.

Désigner une journée pour les femmes est un geste symbolique important, mais qui reste inutile et inefficace s'il n'est pas accompagné de mesures pertinentes. Je demande au gouvernement de cesser de faire mine de promouvoir la cause des femmes, de rétablir le financement nécessaire aux femmes canadiennes et d'insister auprès de la communauté internationale pour qu'elle reconnaisse que la violence contre les femmes est une question importante au chapitre des droits de la personne.

[Français]

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui la Journée internationale de la femme qui prend une dimension particulière cette année puisque 1990 va marquer trois anniversaires importants pour